

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : .....33

Présents :.....29

Votants : .....31

Date de Convocation : ..... 2 avril 2010

Date d’Affichage : ..... 19 avril 2010

**2<sup>ème</sup> CONSEIL MUNICIPAL DE L’ANNEE 2010**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 AVRIL 2010**

L’an deux mille dix, le 12 avril à 18 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué s’est réuni à l’Hôtel de Ville en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques MAGNE, Maire.

**Etaient présents :**

Mme Françoise CHAUVIERE, Mme Martine VORE, Mme Véronique COLAS-FIORINI, M. René CHAUTARD, M. Joël MALLET, Mme Marie BAYSSAT, M. Sébastien ALLART, Mme Ouardia TOUAHRI, Adjoints.

M. Gérard GUILLET, Mme Anne-Marie MAHE, Mme Camille MASSON, Mme Maëlle VIERS-DOYE, M. Gilles DUFOUR, Mme Maria LANCRENON, M. Dominique MOMIRON, Mme Roberte DUCHER, Mme Nadège DUCHET, M. Christophe NECHAOUNI, M. Pascal TARRAIRE, M. Franck PERRIER, Mme Gaëlle BOUCHICHE, M. Pierre BERTRANDIAS, Mme Huguette STEINMETZ, M. Mohammed RKINA, Mme Martine VARISCHETTI, Mme Isabelle GAUTHIER, M. Bertrand BARRAUD, M. Marc JAMON.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** M. Jacques DWORAK par Monsieur Joël MALLET, Mme Juliette GENILLIER par M. Bertrand BARRAUD

**Absents non représentés :** M. Robert CHABAUD, M. Laurent PRADIER (arrivé à 18 h 20).

**A été élu secrétaire :** M. Sébastien ALLART.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2010 à l’unanimité.



10/02/01 – M. Le Maire propose de modifier la composition ou la représentation des élus des commissions et organismes suivants :

COMMISSION	ELU DEMISSIONNAIRE	ELU REMPLAÇANT
Commission chargée d'émettre un avis sur les décisions de préemption	Madame Martine VORE	Madame Françoise CHAUVIERE
	Monsieur Laurent PRADIER	Monsieur Marc JAMON
Conseil d'administration du Réseau de Villes Issoire-Brioude-Saint-Flour	Madame Ouardia TOUAHRI	Monsieur Gilles DUFOUR
Commission des sports	Monsieur Marc JAMON	Madame Juliette GENILLIER
Commission des travaux	Madame Anne-Marie MAHE	Monsieur Christophe NECHAOUNI
Commission tourisme et animation	Monsieur Marc JAMON	Madame Nadège DUCHET
Commission du développement économique	Madame Anne-Marie MAHE	Monsieur Jacques DWORAK
Commission de la jeunesse et des écoles	Madame Véronique COLAS-FIORINI	Monsieur Joël MALLET

Monsieur Marc JAMON devient titulaire et Monsieur René CHAUTARD devient suppléant au Syndicat Intercommunal du Réémetteur de Mercoeur.

Madame Camille MASSON rejoint le groupe en charge du concours des maisons fleuries.

**Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et une abstention (Madame Maëlle VIERS-DOYE)**

10/02/02 – Sur proposition de Monsieur René CHAUTARD, le conseil municipal est invité à adopter la suppression du projet d'hôtel restaurant du Broc au sein des statuts de la communauté de communes Issoire Communauté.

*Nota : Monsieur Laurent PRADIER est arrivé en séance.*

*Le nombre de présents est égal à 30*

*Le nombre de votants est égal à 32.*

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/03 – Madame Françoise CHAUVIERE propose une diminution de l'indemnité des élus de 5%. La somme ainsi économisée serait affectée à une aide exceptionnelle pour la reconstruction des structures médicales en Haïti.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/04 – Madame Camille MASSON propose de verser la somme issue de la diminution de l'indemnité des élus, soit 7 900 euros, à l'association médicale d'aide au développement entre l'Auvergne et le MAROC (AMDAM) pour contribuer à la reconstruction des structures médicales en Haïti.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/05** – Monsieur Dominique MOMIRON propose le versement de la participation pécuniaire de la Ville d'Issoire à l'association « Espace solidaire Val d'Allier Margeride », soit 21 197 €.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/06** – Madame Françoise CHAUVIERE invite le conseil municipal à voter les taux des impôts ménages :

- une augmentation de 6% des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti
- une stagnation des taux du foncier non bâti.

**Cette délibération est adoptée par :**

- **22 voix pour ;**
- **7 contre (Madame VIERS-DOYE, Monsieur Bertrand BARRAUD, Madame Juliette GENILLIER, Monsieur Mohammed RKINA, Madame Isabelle GAUTHIER, Madame Martine VARISCHETTI et Monsieur Marc JAMON) ;**
- **3 abstentions (Madame Roberte DUCHER, Monsieur Laurent PRADIER et Madame Huguette STEINMETZ).**

**10/02/07** – Monsieur Joël MALLET invite le conseil municipal à adopter les tarifs municipaux.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité par 32 voix pour**

**10/02/08** – Madame Françoise CHAUVIERE propose au conseil municipal d'attribuer les subventions aux associations et aux organismes divers.

**Cette délibération est adoptée par :**

- **25 voix pour ;**
- **7 abstentions (Monsieur Mohammed RKINA, Monsieur Bertrand BARRAUD, Monsieur Marc JAMON, Madame Juliette GENILLIER, Madame Martine VARISCHETTI, Madame Isabelle GAUTHIER et Monsieur Laurent PRADIER)**

**10/02/09** – Sur proposition de Monsieur René CHAUTARD, le conseil municipal est invité à attribuer un fonds de concours à la communauté de communes Issoire Communauté pour la construction de la balnéothérapie au stade nautique.

**Cette délibération est adoptée par :**

- **26 voix pour ;**
- **6 abstentions (Monsieur Bertrand BARRAUD, Madame Juliette GENILLIER, Madame Huguette STEINMETZ, Madame Isabelle GAUTHIER, Madame Martine VARISCHETTI et Monsieur Laurent PRADIER).**

**10/02/10** – Monsieur Sébastien ALLART propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 du budget commune.

**Cette délibération est adoptée par :**

- **22 voix pour ;**
- **7 contre (Madame VIERS-DOYE, Monsieur Bertrand BARRAUD, Madame Juliette GENILLIER, Monsieur Mohammed RKINA, Madame Isabelle GAUTHIER, Madame Martine VARISCHETTI et Monsieur Marc JAMON) ;**

- **3 abstentions (Madame Roberte DUCHER, Monsieur Laurent PRADIER et Madame Huguette STEINMETZ).**

**10/02/11** – Monsieur Dominique MOMIRON propose au conseil municipal d’approuver la décision modificative sur le budget camping.

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/12** – Sur proposition de Monsieur Dominique MOMIRON, le conseil municipal est invité à adopter la convention entre la Commune et l’association « Issoire en fête ».

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/13** – Monsieur Gérard GUILLET propose au conseil municipal d’approuver la vente de la parcelle cadastrée section AN n° 543 à Monsieur Guiseppe CAEDDU dans la zone artisanale des Croizettes pour un prix de 9 200 euros.

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/14** – Monsieur Christophe NECHAOUNI propose au conseil municipal d’approuver l’acquisition gracieuse du passage Saint Paul au 4 boulevard de la Sous-préfecture.

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/15** – Sur proposition de Monsieur Sébastien ALLART, le conseil municipal est invité à approuver l’acquisition des parcelles BY 212 et BY 214 pour un montant de 2 516 € afin de régulariser l’emprise liée à l’aménagement du giratoire du Sancy Route de Perrier.

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

*Nota : Madame Gaëlle BOUCHICHE quitte la séance et donne pouvoir à Monsieur René CHAUTARD.*

*Le nombre de présents est de 29.*

*Le nombre de votants est de 32.*

**10/02/16** – Monsieur Gérard GUILLET propose au conseil municipal d’acquérir 3 600 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée section AN n° 303 dans le cadre de l’extension de la Zone d’activités Jean Paquet, pour un montant égal à 43 200 €.

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/17** – Sur proposition de Madame Véronique COLAS-FIORINI, il est proposé au conseil municipal d’approuver une convention de mise à disposition temporaire par l’établissement public foncier EPF-SMAF des immeubles cadastrés section AC n° 361 – 362 sis rue de la Fontaine et rue de l’Espaillat, en vue de travaux de démolition et réaménagement pour location au Syndicat Intercommunal à vocation sociale (SIVOS).

**Cette délibération est adoptée à l’unanimité, par 32 voix pour.**

**10/02/18** – Madame Maria LANCRENON propose au conseil municipal d’approuver l’avenant n° 2 au marché n° 06-21 relatif aux travaux de création du boulevard de contournement sud-est,

transférant les prestations d'assainissement collectif au Syndicat d'assainissement d'Issoire et de Région (SIREG) pour le prolongement sud du boulevard François MITTERRAND.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/19 – Sur proposition de Madame Véronique COLAS-FIORINI, le conseil municipal est invité à approuver la cession à la communauté de communes Issoire Communauté de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation d'un Foyer des Jeunes Travailleurs et cadastrée section AL n° 35, 315 et 369 pour partie, au prix d'une euro symbolique.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/20 – Madame Marie BAYSSAT propose au conseil municipal d'adopter les tarifs pour les spectacles MJ Day 2010 et d'autoriser l'instauration d'une billetterie.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/21 – Sur proposition de Madame Marie BAYSSAT, le conseil municipal est invité à approuver le contenu de la convention d'objectifs triennale établie entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme précisant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement ».

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/22 – Madame Maria LANCRENON propose au conseil municipal d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de financement relative à un accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/23 - Madame Maria LANCRENON propose au conseil municipal d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de financement relative à un accueil familial d'enfants de moins de 6 ans entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/24 – Sur proposition de Madame Ouardia TOUAHRI, le conseil municipal est invité à approuver les termes de la convention de partenariat entre la commune et AZUREVA – Fournols d'Auvergne, relativement à l'application d'un tarif réduit à la Tour de l'Horloge pour les vacanciers de ce centre.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/25 – Madame Anne-Marie MAHE propose au conseil municipal d'adopter le tarif unique de 5 euros pour l'inscription aux ateliers pédagogiques relatifs à l'histoire de la reliure ainsi qu'une initiation à la reliure de livres, proposés par le service Archives-Documentation.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/26 – Sur proposition de Madame Ouardia TOUAHRI, le conseil municipal est invité à approuver les termes de la convention quadripartite portant sur la participation d'Issoire à la création et la représentation d'un opéra sur le thème de la mine.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/27 – Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver la révision du tableau des effectifs.

**Cette délibération est adoptée :**

- **par 24 voix pour ;**
- **par une voix contre (Monsieur Marc JAMON) ;**
- **par 7 abstentions (Monsieur Bertrand BARRAUD, Madame Juliette GENILLIER, Madame Isabelle GAUTHIER, Madame Martine VARISCHETTI, Monsieur Mohammed RKINA, Monsieur Laurent PRADIER et Madame Huguette STEINMETZ)**

10/02/28 – Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est invité à adopter la mise à jour de la liste des avantages en nature accordés au personnel municipal.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/29 – Sur proposition de Madame Nadège DUCHET, le conseil municipal est invité à approuver, dans le cadre du programme européen LEADER qui subventionne les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel, le projet de spectacle-performance intitulé « Portait de gens d'ici » ainsi que le plan de financement, et à solliciter la subvention auprès du GAL du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/30 – Monsieur Christophe NECHAOUNI invite le conseil municipal à adopter le tarif de 4 euros pour la vente du catalogue réalisé à l'occasion de l'exposition Armel Julien.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/31 – Monsieur Pascal TARRAIRE propose au conseil municipal l'acquisition d'un dessin de Louis TINAYRE intitulé « Travailleurs dans une fonderie du familistère de Guise », au prix de 1 500 euros.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/32 – Sur proposition de Madame Nadège DUCHET, le conseil municipal est invité à approuver les termes de la convention de mise à disposition temporaire gracieuse de locaux sis HLM La Safournière à l'association Issoire Santé Insertion Sociale ISIS.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité, par 32 voix pour.**

10/02/33 – Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver l'offre de service proposée par le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Puy-de-Dôme (CODES 63) en vue d'accompagner la Ville dans sa candidature de « Ville Santé OMS et Développement durable », pour un coût de 5 950 euros.

**Cette délibération est adoptée par :**

- **28 voix pour ;**

- 4 abstentions (Monsieur Bertrand BARRAUD, Madame Juliette GENILLIER, Madame Martine VARISCHETTI et Madame Isabelle GAUTHIER).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 21h40.

Fait à ISSOIRE, le 13 avril 2010

Le Secrétaire,



Sébastien ALLART

Le Maire,



Jacques MAGNE